

TRACES³⁹ DE MÉMOIRE

bpost
PB-PP | B 19464
BELGIE(N) - BELGIQUE

PÉDAGOGIE ET TRANSMISSION

UNE PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE
L'ASBL MÉMOIRE D'AUSCHWITZ

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2021



AVANT-PROPOS

ÉDITION SPÉCIALE

Numéro détachable de
36 pages comme outil
pédagogique, complémentaire
à notre exposition itinérante
**La libération des camps et le
retour des déportés**

VARIA

APRÈS LECTURE,
MERCİ DE ME DÉPOSER
DANS LA SALLE DES PROFS.

PÉDAGOGIE ET TRANSMISSION

UNE PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE
L'ASBL MÉMOIRE D'AUSCHWITZ



MODE D'EMPLOI
p. 2

LE SAVIEZ-VOUS ?
Le nazisme enferma les personnes
indésirables dans des camps
p. 3

RÉFLEXION 1
La libération des camps
p. 4

INTERROGATION 1
Hygiène et convalescence
après la libération
p. 6

RÉFLEXION 2
« Wir haben es nicht gewußt »
p. 7

INTERROGATION 2
Le chemin du retour :
une véritable entreprise
p. 8

RÉFLEXION 3
Des déplacés dans des camps pour
« Displaced Persons »
p. 10

INTERROGATION 3
Le retour
p. 12

RÉFLEXION 4
On commémore ce que l'on sait
pour que l'on sache ce que
l'on commémore
p. 14

VARIA
p. 16

COMMÉMORER

Outil pédagogique
pour accompagner
notre exposition
**« La libération
des camps »**



TRAIN-EXPOSITION EXPOSITIE-TREIN
DES PRISONNIERS POLITIQUES DER POLITIEKE GEVANGENEN
ET RESISTANTS DU RAIL EN WEEERSTANDERS VAN 'T SPOOR

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Comme nous l'avons déjà annoncé dans nos précédents numéros, notre bulletin pédagogique ne cesse de gagner en notoriété, principalement auprès d'enseignants qui l'utilisent de maintes façons dans leurs leçons. Cette évolution ne peut que nous réjouir. Nous avons par conséquent décidé de dissocier le thème annuel du calendrier civil pour le faire correspondre à l'année scolaire, et ainsi nous adapter à l'enseignement.

Ce numéro et le suivant serviront donc de transition vers le système habituel des thèmes annuels, qui sera à nouveau d'application dès septembre 2021 (soit pour l'année scolaire 2021-2022).

Afin d'exploiter au maximum cette période de transition sur le plan pédagogique, nous souhaitons consacrer les numéros 39 et 40 aux « commémorations », pour faire suite au thème de l'année précédente, à savoir « la Libération ».

Ce numéro se concentrera sur les commémorations en 2020, une année du souvenir que la pandémie de coronavirus a rendue très particulière. L'exposition intitulée « La libération des camps et le retour des déportés » réalisée par l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz*, témoigne du fait que le souvenir ne doit pas se limiter à une seule année de commémoration, mais que tous les événements survenus après la Libération, comme le retour des déportés, méritent aussi d'être rappelés. Le présent numéro se veut extrêmement pédagogique et « prêt à l'emploi ». Il peut donc être utilisé en l'état lors de la visite de l'exposition (voir rubrique « Varia »).

Le deuxième numéro de 2021, quant à lui, se penchera sur l'offre de lieux et de voyages de commémoration ; l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* propose bien plus que du matériel d'étude pédagogique. Dans le numéro 40, vous

découvrirez les innombrables possibilités de commémoration qui s'offrent à vous et qui maintiennent le souvenir vivant !

Afin de préserver le caractère convivial et la facilité d'utilisation par les élèves, nous avons choisi de conserver les rubriques qui leur permettent de participer et de réfléchir activement aux questions abordées dans l'exposition précitée. Toutes les rubriques habituelles ne s'y retrouvent pas, mais des références précises au *Traces de Mémoire 35* (La libération des camps) ont été incluses.

Au nom de toute notre équipe, je vous souhaite une lecture intéressante et, surtout, une découverte enrichissante de notre exposition.

Johan Puttemans
Coordinateur pédagogique
ASBL *Mémoire d'Auschwitz*



TRACES DE MÉMOIRE

PÉDAGOGIE ET TRANSMISSION

UNE PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE
L'ASBL MÉMOIRE D'AUSCHWITZ



MODE D'EMPLOI
p. 2

LE SAVIEZ-VOUS ?
Le nazisme enfermait les personnes
indésirables dans des camps
p. 3

RÉFLEXION 1
La libération des camps
p. 4

INTERROGATION 1
Hygiène et convalescence
après la libération
p. 6

RÉFLEXION 2
« *Wir haben es nicht gewußt* »
p. 7

INTERROGATION 2
Le chemin du retour :
une véritable entreprise
p. 8

RÉFLEXION 3
Des déplacés dans des camps pour
« Displaced Persons »
p. 10

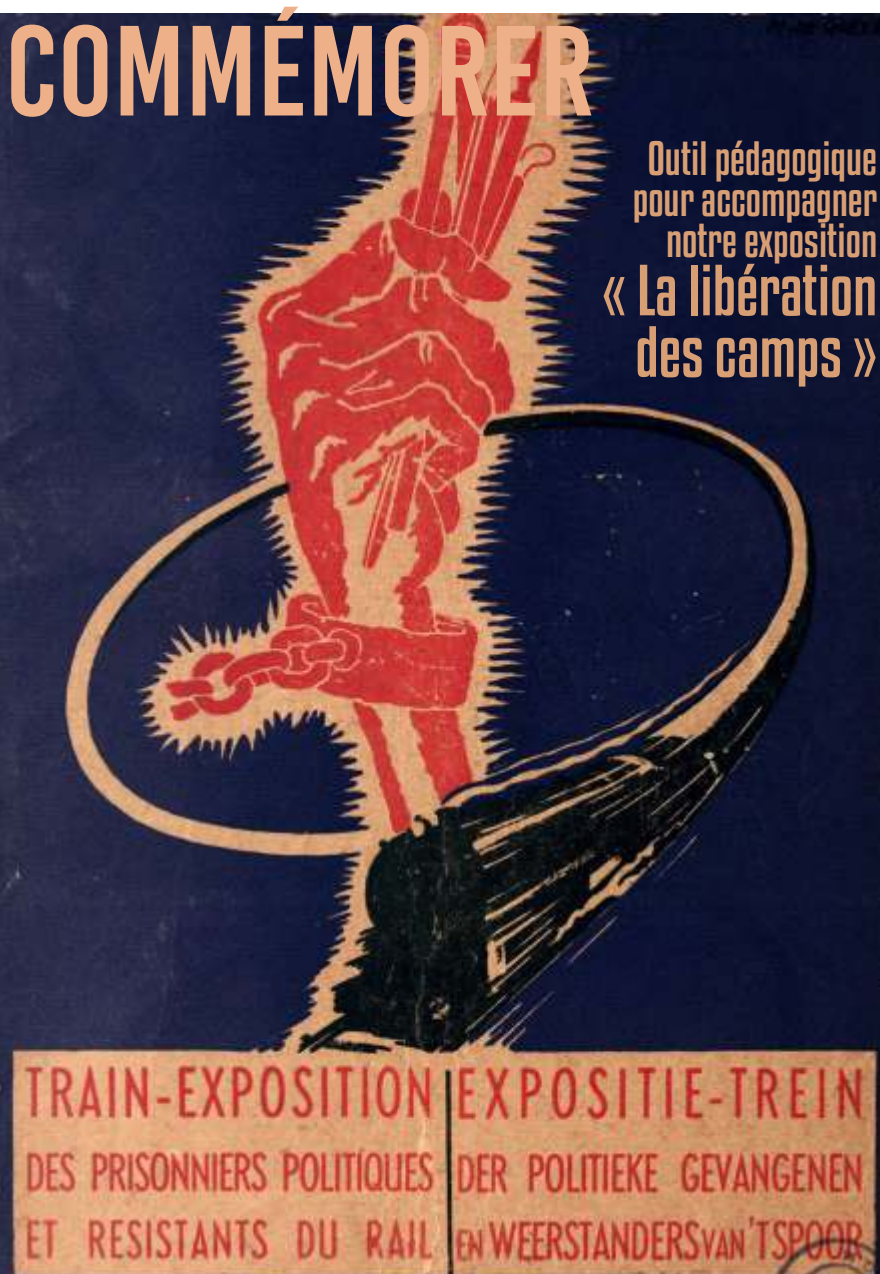
INTERROGATION 3
Le retour
p. 12

RÉFLEXION 4
On commémore ce que l'on sait
pour que l'on sache ce que
l'on commémore
p. 14

VARIA
p. 16

COMMÉMORER

Outil pédagogique
pour accompagner
notre exposition
« La libération
des camps »



Demandez gratuitement le n° 35 du bulletin *Traces de Mémoire*



Comment utiliser ce bulletin pour accompagner l'exposition

Les enseignants, éducateurs ou autres accompagnateurs pédagogiques d'un programme éducatif trouveront ci-dessous quelques conseils d'utilisation qu'il pourrait être intéressant d'appliquer ou de lire à l'avance.

Ce bulletin est un outil prêt à l'emploi et convivial pour chaque utilisateur. En tant qu'enseignant ou autre membre du personnel pédagogique, vous pouvez vous servir de ce carnet selon les besoins de votre auditoire.

De prime abord, le bulletin pédagogique est axé sur l'exposition « La libération des camps », qui peut être empruntée (voir la rubrique *Varia*, page 18). Cependant, si, par exemple, votre institution ne dispose pas de place en suffisance pour héberger l'exposition, vous pouvez également la télécharger sur internet pour la projeter ou la proposer sous une autre forme.

Les rubriques de ce numéro commencent pratiquement toutes par une introduction en italique, elles contiennent quelques informations de base relatives aux questions abordées sur les panneaux. En tant que professeur,

vous pouvez les examiner au préalable (en les faisant lire) en classe ou pendant le trajet.

Les rubriques « Interrogation » comportent toujours des informations sur le contenu, qui permettent à l'élève d'approfondir les informations lues pendant l'exposition. De la place a été prévue pour noter les réponses.

Les rubriques « Réflexion », en revanche, portent sur des exercices de réflexion éthique qui peuvent être réalisés sur une feuille séparée, soit pendant l'exposition, soit éventuellement ultérieurement en classe. En fonction de la situation de sa propre

classe, l'enseignant peut traiter en parallèle d'autres thèmes liés.

Ce bulletin pédagogique établit un lien avec le numéro 35 (*Traces de Mémoire*, 2020), qui avait pour objet la libération des camps, en incluant à chaque fois des références aux rubriques de ce numéro. L'enseignant est libre de les proposer à ses élèves. N'hésitez pas à nous demander un exemplaire du bulletin *Traces de Mémoire* n° 35.

Vous trouverez au-dessus de chaque nouvelle rubrique la référence aux panneaux de l'exposition, ce qui permet de la suivre facilement, et de la parcourir dans un tout autre ordre.



Dachau ouvre ses portes le 21 mars 1933 et devient le premier grand camp de concentration

LE SAVIEZ-VOUS ?

PANNEAUX N°
1/2/3

Le nazisme enfermait les personnes indésirables dans des camps

Le national-socialisme (nommé aussi nazisme) est une idéologie raciste d'extrême droite en Allemagne dans l'entre-deux-guerres et pendant la Seconde Guerre mondiale. Imaginée par le despote Adolf Hitler, un de ses slogans était : « Ein Volk, Ein Reich, Ein Führer ». Il soulignait la suprématie de son propre peuple, qui revendiquait le droit naturel sur un territoire bien déterminé. Le nazisme a mené à une dictature totalitaire où non seulement la vie publique était strictement contrôlée, mais qui régissait aussi la vie privée de ses ressortissants. Dès le début, il visait, en se basant sur un raisonnement antiparlementaire, la suppression de la démocratie, ainsi que la répression par la force de toute liberté d'expression. Ceux qui ne s'y pliaient pas pouvaient être exclus de la société et enfermés dans un camp sans autre forme de procès.

Comme son nom l'indique (du latin « campus », qui signifie « surface ouverte »), un camp (de concentration) est un lieu où est établi rapidement un équipement de base, fermé ou non du monde extérieur. On n'y prête que peu d'attention aux conditions de vie et de logement, car les droits humains élémentaires n'y sont que peu respectés. Des personnes jugées dangereuses y sont enfermées en masse pour une période indéterminée.

Les camps nazis

À partir de 1933, les nazis éliminent leurs opposants politiques, comme les communistes, les sociaux-démocrates, etc., ainsi que ceux qu'on appelle les « asociaux ». Puis, dès 1938, c'est au tour des Juifs d'être arrêtés et enfermés, en raison de leur « attache raciale » au judaïsme décrétée en 1935. Lorsque la guerre éclate, les prisonniers des camps sont engagés dans l'industrie de guerre en pleine croissance.

Les Marches de la mort.

À la fin de la guerre, les Alliés foncent vers Berlin, et les nazis évacuent les occupants de leurs camps. Les détenus sont transférés en train de marchandises ou à pied vers d'autres camps. Des milliers de personnes décèdent à cause des conditions extrêmes et de la maltraitance. Ces actions entreront dans l'histoire sous le nom de « Marches de la mort », celles-ci se poursuivront jusqu'au début du mois de mai 1945.

Image d'un film de propagande mis en scène par les Soviétiques quelques mois après la libération d'Auschwitz



© Auschwitz-Birkenau State Museum

La libération des camps

27 janvier 1945 - La libération d'Auschwitz

Dès l'été 1944, les Alliés progressent sur tous les fronts. À l'Est, après l'offensive lancée par les Soviétiques contre le Troisième Reich, les nazis décident à l'automne 1944 de démanteler le camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz et de Birkenau, et d'en transférer les prisonniers vers d'autres camps situés dans l'arrière-pays allemand. Les Marches de la mort partent d'Auschwitz le 17 janvier 1945. Quelque 58 000 détenus sont évacués de force. Près de 9 000 personnes, pour la plupart gravement malades et à bout de forces, sont abandonnées. Auschwitz et Birkenau sont libérés par des éclaireurs soviétiques le 27 janvier 1945.

Réfléchissez aux assertions suivantes, dont vous pourrez discuter plus tard en groupe :

- ✓ Le 27 janvier est la date de la commémoration annuelle de la Shoah. Toutefois, Auschwitz ne couvre pas la totalité des crimes contre l'Humanité commis par les nazis contre les Juifs. Réfléchissez aux dates avec lesquelles un parallèle pourrait être fait, outre le 27 janvier.
- ✓ Jusqu'où va la responsabilité d'un soldat qui libère un camp tel qu'Auschwitz ?
- ✓ Quel doit avoir été, 75 ans plus tard, le sentiment d'un soldat qui a participé à la libération d'Auschwitz ? N'oubliez pas qu'en 1945, il n'a pas libéré un lieu de commémoration (aujourd'hui) connu dans le monde entier !
- ✓ Comment réagiriez-vous si vous rencontriez des personnes mourantes, décharnées, qui quémangent de la nourriture, sachant qu'elles risquent de décéder en mangeant ?

Reprenez la rubrique « Réflexion » du *Traces de Mémoire* n° 35

Lisez le dernier paragraphe de la page 21 pour préparer les deux réflexions éthiques suivantes, que vous pouvez utiliser à chaque récit de libération de chaque survivant.

- ✓ Que signifie la liberté après (une) libération ?
- ✓ Apprécie-t-on davantage la liberté quand on a connu la captivité ?



© Musée royal de l'Armée

PANNEAUX N°

5/6

Libération des détenus
de Wöbbelin le
2 mai 1945

Utilisez la rubrique « Chronologie » du *Traces de Mémoire 35* pour obtenir un aperçu de la libération des camps. Lisez également les deux notes importantes ci-dessous.
Réflexions éthiques :

- ✓ Doit-on qualifier la « Libération » de « bonne » chose éthique alors qu'elle n'était pas un but en soi ?
- ✓ Selon vous, pourquoi parle-t-on de la libération du « camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz et de Birkenau », alors que la partie dédiée à l'extermination avait déjà été démantelée en novembre ?

Lisez attentivement le petit texte et le témoignage de Jacques Rotenbach sur le panneau 6

- ✓ Pourquoi, selon vous, les personnes libérées n'ont-elles ressenti aucune joie intense lorsqu'elles ont compris qu'elles allaient survivre et recouvrer la liberté ?
- ✓ Pourquoi les Soviétiques ont-ils réalisé un film (de propagande) sur la Libération, ne montrant que des personnes heureuses, joyeuses et souriantes ? Qu'en pensez-vous ?

La découverte des camps

Lorsque les camps de l'Allemagne nazie sont découverts, l'horreur dépasse l'imagination : des monticules de cadavres, des détenus décharnés et gravement malades qui voient arriver la fin de leur incarcération, des gens affamés qui ont besoin de ce qu'il y a de plus vital pour survivre.

Malmö. Des habitants du village et le personnel de la Croix-Rouge accueillent les rescapés des camps



© Bundesarchiv

Hygiène et convalescence après la libération

Lorsqu'ils découvrent les survivants, les Alliés perçoivent la gravité des camps de concentration et les atrocités commises par les nazis.

Les conditions de vie sont si désastreuses que des gens continuent de mourir après leur libération, en raison de maladies, de la faim et des sévices subis.

Pour pouvoir bénéficier de soins adaptés, ils sont mis en quarantaine et secourus, entre autres, par la Croix-Rouge suédoise.

Cherchez la signification des termes suivants sur votre GSM (En accord avec votre professeur/responsable) pour bien comprendre le contexte. Écrivez une brève définition :

Typhus

Tuberculose

Quelles mesures les Britanniques doivent-ils prendre à Bergen-Belsen pour éviter une épidémie ?
(Suggestion : regardez les deux illustrations)

Cherchez sur le panneau la signification des termes suivants (et, après avoir reçu l'autorisation de votre professeur/responsable, sur votre GSM des informations complémentaires) pour bien comprendre le contexte. Écrivez une brève définition :

Opération « Bus blancs »

Lisez le témoignage d'Élisabeth Vossen dans la rubrique « Approfondi » (*Traces* n°35, p. 8) et trouvez ce qu'elle dit à propos de la Croix-Rouge suédoise. Répondez brièvement ci-dessous.



30 mai 1945. Les habitants de Burgsteinfurt sont forcés à visionner les atrocités filmées dans les camps

© Musée royal de l'Armée

RÉFLEXION 2

PANNEAU N°

8

« Wir haben es nicht gewußt »

(Nous ne le savions pas)

Les Américains parlèrent à cœur ouvert de la découverte des atrocités survenues dans les « Death Camp ». C'est bien là en grande partie ce qu'ils y ont trouvé : la mort. Ces crimes commis par les nazis ont été utilisés comme outil pédagogique par les Alliés pour sensibiliser la population au problème. Lisez attentivement le panneau 8 et tentez de réfléchir aux trois assertions éthiques suivantes en vous aidant des illustrations et des textes qui les accompagnent :

- ✓ Les troupes alliées ont été motivées et convaincues du bien-fondé de leur intervention militaire par ce qu'elles ont vu dans les camps.
- ✓ La population allemande doit (forcément) l'avoir su !
- ✓ Les Allemands font un examen de conscience lorsqu'ils voient les atrocités des camps.

L'expression « Wir haben es nicht gewußt » est attribuée à la population allemande de Weimar, forcée de visiter le camp de concentration de Buchenwald pour voir l'horreur de ses propres yeux. Plusieurs mesures furent prises pour la révéler au grand jour. Les déclarations de Szmul Zygielbojm, le rapport Vrba, les enquêtes de Jan Karski, etc. avaient déjà informé le monde de ce qu'il se passait, pour qui voulait bien l'entendre. Pourtant, des gens déclareront par la suite n'avoir été au courant de rien... Réfléchissez aux questions suivantes :

- ✓ Est-il suffisant d'affirmer après coup « Wir haben es nicht gewollt, wir haben es nicht gewußt! » (Nous ne l'avons pas voulu, nous ne l'avons pas su) pour être dégagé de toute responsabilité ?
- ✓ Les plus hautes autorités d'un pays sont-elles les seules à porter une responsabilité morale ?
- ✓ Que pensez-vous de l'affirmation : « Même si nous l'avions su, comment aurions-nous pu nous y opposer dans une dictature totalitaire ?! »

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate en 1939 en Pologne, en 1940 en Europe de l'Ouest et à l'été 1941 en URSS, les États-Unis s'abstiennent de s'impliquer dans une guerre dont le théâtre principal est l'Europe. Après l'attaque sur Pearl Harbor (décembre 1941), les Américains vont se jeter dans la bataille. Néanmoins, ils n'ont pas oublié leur participation à la Première Guerre mondiale et ses conséquences pour la population civile ; ils doivent informer le peuple des raisons pour lesquelles ils combattent le nazisme. Reporters de guerre, journalistes et photographes doivent informer le monde, et surtout l'opinion américaine, des crimes contre l'humanité commis par les nazis dans les camps.

Retour
de rescapés
à bord d'un
avion DC 10



© Musée juif de Belgique

Le chemin du retour : une véritable entreprise

Comme il l'indique bien lui-même, le terme « rapatriement » signifie retourner dans sa patrie.

On peut en distinguer deux types : le premier, appelé rapatriement « accidentel », fait allusion à l'incident qui conduit à ramener la personne en question, vivante ou morte, dans son pays. Il peut s'agir ici d'un accident à l'étranger, à la suite duquel on est rapatrié individuellement chez soi. Le deuxième, dit « structurel », concerne un (grand) groupe qui est déplacé et renvoyé dans son pays d'origine, volontairement ou sous la contrainte, pour des raisons militaires ou politiques. Ce type de rapatriement forcé entraîne parfois des problèmes d'identité, car que se passe-t-il lorsqu'une deuxième ou troisième génération doit être « rapatriée » dans une « patrie » qu'elle ne connaît pas pour faire suite à des changements de frontières et de pays ?

Répondez aux questions suivantes :

Quelle organisation belge s'occupe du retour des déportés belges depuis juin 1944 ? (Cherchez plus d'informations, sur internet) :

De combien de Belges s'agit-il au total ? Trouvez un maximum de données à ce propos dans le texte et notez-les :

Qu'étaient des « officiers de liaison » ? Notez tout ce que vous trouvez à ce propos :

Le rapatriement de Maurice Goldstein

Dans le Traces de Mémoire n° 35 (rubrique « Auschwitz », pp. 6-7), vous trouverez le récit de la libération de Maurice Goldstein. Dans sa biographie (colonne de gauche), on peut lire que : « Dans le camp vide où ne restent plus que les grands malades, il va commencer un journal de bord. Il y note quotidiennement le récit

des derniers jours du camp jusqu'à l'arrivée des Soviétiques et le long périple de son retour en Belgique : après avoir quitté le camp avec quelques compagnons, il se rend à pied jusqu'à Cracovie et ensuite par train et camions militaires jusqu'à Lublin où se trouve une mission française. De là, il est évacué vers Odessa, puis vers Marseille en bateau où il arrive le 5 avril. »

*Maurice Goldstein, *Chroniques d'un rescapé d'Auschwitz : Un médecin belge né en Pologne*, Bruxelles, s.d. (241 pages). Commandes via : info@auschwitz.be



Tâche :

Indiquez sur la carte l'itinéraire suivi par Maurice Goldstein pour rentrer chez lui. Dans le livre *Chroniques d'un rescapé d'Auschwitz**, la deuxième partie, intitulée « Journal », raconte son voyage de retour en Belgique.

Célébration d'un mariage juif parmi des personnes déplacées dans le camp de Ebelsberg (Linz) en Autriche



Des déplacés dans des camps pour « Displaced Persons »

Lorsque la Seconde Guerre mondiale prend fin, de « nouveaux » États apparaissent avec le glissement et la création de nouvelles frontières. De nouvelles idéologies dominent, d'autres se transforment. Le monde, et l'Europe en particulier, change véritablement de visage après 1945, avec pour conséquence que les habitants d'une région déterminée ne peuvent plus s'identifier au « nouveau » pays.

« Displaced », un néologisme euphémique

Le terme « déplacé » est relativement récent ; il apparaît à la fin de la Seconde Guerre mondiale et désigne aussi bien une personne qui a fui à l'étranger pour des raisons politiques que quelqu'un qui a perdu sa patrie et sa nationalité. D'un point de vue étymologique, il se compose du préfixe « dé » (négation/éloignement/opposition) et « place » (domicile) et signifie donc « extrait de son environnement familial ».

Réflexions éthiques sur les termes utilisés

Réfléchissez aux questions et assertions suivantes (notez sur une feuille séparée pour pouvoir en discuter collectivement plus tard) :

- ✓ « Déplacés » ou « réfugiés politiques » ?
- ✓ « Camp de réfugiés » ou « camp de déplacés » ?
- ✓ En quoi un camp (de concentration) est-il différent d'un camp pour *displaced persons* ?
- ✓ Selon vous, combien de temps une personne peut-elle séjourner dans un « camp de déplacés » ?
- ✓ Est-il légitime de rassembler en masse des gens dans des camps en raison de circonstances politiques ?
- ✓ Est-il légitime d'héberger ensemble des personnes d'une même origine ? N'y a-t-il aucun risque de créer des groupes exclusifs ?
- ✓ Un camp pour déplacés doit-il servir un intérêt supérieur pour la société ?

Les camps pour « Displaced Persons » les plus importants ➤



GERMANY	AUSTRIA
Babenhausen	Bad Gastein
Bad Reichenhall	Ebensee
Bensheim	Judenburg
Bergen-Belsen (Hohne)	Kapfenberg
Deggendorf	Leibnitz
Duppel Center	Linz-Bindermichel
Eschwege	Rothschild Hospital
Feldafing	Salzburg
Föhrenwald	Trofaiach
Fuerth	
Gabersee	
Heidenheim	
Kloster Indersdorf	
Lampertheim	
Landsberg	
Leipheim	
Lindenfels	
Mariendorf	
München Neu Freimann	
Poking	
Stuttgart West	
Wetzlar	
Zeilsheim	
Ziegenhain	

ITALY
Bari Transit
Cinecittà
Cremona
Milan and Adriatica
Rivoli
Santa Maria di Leuca
Santa Maria di Bagni
Tricase
Turin



Sous contrôle du Royaume-Uni
Sous contrôle de la France
Sous contrôle de l'URSS
Sous contrôle des États-Unis
Sous contrôle de l'Italie

Des rescapées de
Buchenwald sont
accueillies au
« Cirque Royal » à
Bruxelles le 30 avril 1945

© CARCoB



Le retour

Lorsque la Belgique capitule en mai 1940 apparaissent différentes formes de collaboration avec l'occupant : économique, politique/idéologique et militaire. Ceux qui travaillent avec l'ennemi dénoncent parfois des résistants, qui sont alors déportés dans des camps allemands.

La Libération entraîne dans les rues, d'août à octobre 1944, une série de représailles civiles contre des collaborateurs avérés et supposés. Ces actes de vengeance sont plutôt sauvages et incontrôlés. Une deuxième vague de répression suivra à partir de mai 1945 : lorsque les prisonniers de guerre et les déportés rentrent chez eux, leurs récits déclenchent une flambée de colère à l'encontre des collaborateurs.

Lisez le panneau 14 et répondez aux questions suivantes

Expliquez ce qu'il se passe lorsque les convois de rapatriés arrivent en Belgique.

Que fait-on / Qu'entreprend-on pour les déportés de retour au pays ?

Combien de déportés politiques sont-ils revenus de l'étranger ? Calculez également le pourcentage du nombre de déportés que ce chiffre représente.



Cantine de la Solidarité juive à Saint-Gilles en 1945

© Musée juif de Belgique

PANNEAUX N°
15/16

Lisez les panneaux 15 et 16, puis répondez aux questions suivantes

Décrivez l'état dans lequel les Juifs arrivent en Belgique.

Quelles sont les deux priorités de l'AIVG ?

Que signifie l'AIVG pour la population juive sur le plan socioéconomique ?

Quelle aide l'AIVG apporte-t-elle à la population juive sur le plan juridique ?

Une seule adresse possible donc, le 19, rue du Lavoir, où je n'étais même pas certain de retrouver quelqu'un. Mais mon oncle, ma tante et ma cousine de 7 ans ma cadette y vivaient toujours. Ils s'étaient cachés à 30 kilomètres de Bruxelles. À la Libération, ils étaient tout simplement rentrés chez eux.

Évidemment, mon retour leur procura un choc, ce furent de grandes retrouvailles, celle du neveu prodigue. Mais moi, je n'avais rien à prodiguer. Et ma tante m'a dit : « Il y a une chambre à l'entresol qui donne lieu sur la cour. Tu peux t'installer là. » J'ai commencé à imaginer mon futur proche. Pas question, à 23 ans, de vivre chez mon oncle et ma tante qui m'ont accueilli, nourri, blanchi. Il fallait que je trouve quelque chose.

(Citation extraite de : Maurice Goldstein, Chronique d'un rescapé d'Auschwitz, p. 180.)



On commémore ce que l'on sait ...



Réflexions éthiques sur « les médias »

- ✓ Les médias doivent tout dire à la population.
- ✓ Tout doit être communiqué par le biais des médias, sous quelque forme que ce soit.
- ✓ Comment exprimer/illustrer dans la presse, à leurs justes proportions, l'horreur et des crimes jamais vus jusque-là ? Qu'est-ce qu'un éventuel tabou (historique) ?
- ✓ Assertion : « Vous, qui êtes revenus des camps, n'êtes pas les seuls à avoir souffert ; ici aussi, nous avons enduré des choses terribles ! »
- ✓ Les autorités doivent/peuvent-elles intervenir pour ne pas semer la peur dans l'opinion publique ?



Rassemblement de plusieurs Amicales sur la Grand Place de Bruxelles le 7 avril 1946

PANNEAUX N°
17/18

... pour que l'on sache ce que l'on commémore

Réflexions éthiques sur « les témoignages »

- ✓ Seul un témoin peut fournir le récit le plus fidèle à la vérité des événements qu'il a vécus.
- ✓ Un survivant a l'obligation morale de raconter son histoire.
- ✓ Dans quelle mesure un témoignage peut-il être compris par un adolescent ou un adulte ?
- ✓ Un témoin doit ou peut-il adopter un point de vue idéologique/politique ?
- ✓ Qu'en est-il des « témoins silencieux » (un objet sur le lieu du crime) ? Tout un chacun peut-il écrire et transmettre sa propre histoire ?

Réflexions éthiques sur « les commémorations »

- ✓ Que pensez-vous du titre ci-dessus : « On commémore ce que l'on sait pour que l'on sache ce que l'on commémore » ?
- ✓ Donnez votre avis sur l'affirmation suivante de George Santayana : « Ceux qui ne peuvent se souvenir du passé sont condamnés à le répéter » ?
- ✓ Pourquoi y aurait-il une différence d'importance entre déportés politiques et raciaux ?
- ✓ Selon vous, existe-t-il une différence dans la façon de commémorer les victimes (déportés politiques versus raciaux) ?
- ✓ Doit-on continuer à perpétuer le souvenir des souffrances endurées pendant la Seconde Guerre mondiale lorsque le dernier témoin aura disparu ?

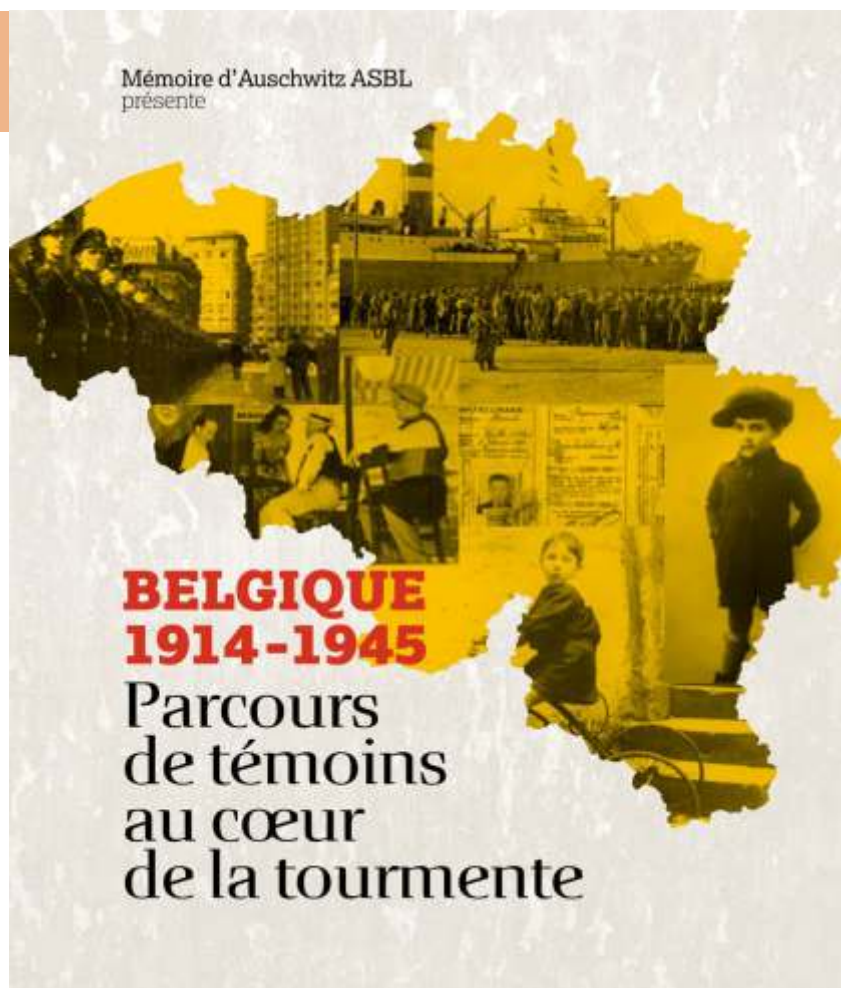
Chaque année, je retourne à Berlin pour revoir mes camarades du camp, et nous sommes bien reçus par les Allemands. De nombreuses femmes que j'ai rencontrées à cette époque sont aujourd'hui décédées. Je n'entretiens aucun sentiment de vengeance à l'égard des Allemands : la génération actuelle n'est en rien responsable des événements survenus pendant la Deuxième Guerre mondiale.

J'espère néanmoins que mon histoire, et celle de nombreuses autres victimes, permettront de garder ouverts les yeux du monde. Plus jamais une guerre aussi atroce ne doit survenir.
Simonne Degueldre

(Extrait de : Traces de Mémoire, n° 35, p. 11)

BELGIQUE 1914 - 1945

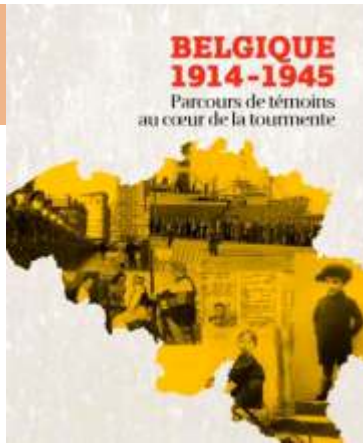
UN PROJET GLOBAL SUR LE DÉBUT ET LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, SUR LES TÉMOIGNAGES DES RESCAPÉS APRÈS LA LIBÉRATION ET SUR LES LIENS AVEC LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE



Ce cahier pédagogique vous fournit un premier outil pour aider votre classe ou votre association à mettre en place l'exposition « La Libération des camps » (voir p. 18).

Pour étendre le projet à une plus grande partie de l'histoire du XX^e siècle, il vous est possible d'emprunter également l'exposition « Belgique 1914-1945 ».

Vous trouverez – grâce à cette exposition itinérante, complétée d'un catalogue, d'un ensemble de fiches pédagogiques et de cinq Dvd reprenant les témoignages des rescapés – réponses à vos questions : comment l'Europe du XX^e siècle a-t-elle été marquée par deux guerres mondiales et de quelle façon étaient-elles liées ? Quelles sont les grandes lignes et quelles sont les petites histoires qui ont complété cette page sombre ? Qui sont les personnes qui l'ont vécue, comment ont-elles été « libérées » et quelles sont leurs histoires ?



Un vaste catalogue complète cette exposition. Ce supplément de 174 pages donne à l'exposition une dimension supplémentaire avec ses nombreux textes et illustrations. Ce catalogue peut également être utilisé comme guide de base pour illustrer l'histoire des deux guerres mondiales d'une manière compréhensible.

Les élèves/participants seront répartis en trois groupes et chacun recevra dix questions qui se rapportent directement aux panneaux. Ensuite, la classe établira une analyse complète de l'exposition : les trois séries de dix questions sont complémentaires. Enfin, un travail sera donné, compte tenu de l'analyse faite, qui fera le lien avec des événements actuels.



L'exposition itinérante « Belgique 1914-1945 » est composée de 43 panneaux facilement transportables et présentables. Elle couvre la période de la Première Guerre mondiale jusqu'à la libération des camps et le retour des déportés entre 1944 et 1946. Une section finale, synthétique, porte sur la constitution de la mémoire des camps et du génocide des Juifs et ouvre une interrogation sur la transmission. Un écran peut être ajouté pour projeter les Dvd sur place.

Contenu :

Lecture historique et culturelle

- 1914-1918 : un rappel de faits nécessaire pour la compréhension de la suite (exaction sur les populations, « brutalisation » des comportements, déportations, génocide des Arméniens, etc.). Le choix de ces faits : priorité aux populations civiles et à l'augmentation considérable des violences pendant et après la guerre.
- Une lecture événementielle et politique au niveau européen (la montée des fascismes, Hitler et le NSDAP au pouvoir) et national (la situation en Belgique dans l'entre-deux-guerres : montée du nationalisme flamand, le rexisme).
- Les mouvements de population consécutifs au bouleversement de la Première Guerre mondiale (éclatement de l'empire austro-hongrois) et l'institution des statuts de réfugiés et d'apatrides (rappel des politiques de contrôle et de répression des étrangers et des populations non sédentaires, comme les Roms [Tsiganes], depuis le XIX^e siècle).
- La mise en place du système concentrationnaire nazi à partir de 1933 (avec une vision rétrospective sur l'ouverture des premiers camps à la fin du XIX^e siècle) instituant la répression politique (en parallèle, la terreur stalinienne).
- La situation en Belgique pendant la guerre (répression, collaboration, déportation, résistance).
- La politique de persécution et d'anéantissement du III^e Reich avec les tueries et le fonctionnement des centres d'extermination implantés en Pologne.
- L'idéologie nazie : l'eugénisme, l'Opération T4 (extermination des handicapés), la sélection des races, la fascination pour la mort.

Les témoignages

Parallèlement aux niveaux de lecture historique et culturelle, l'exposition est traversée sur toute sa longueur par un niveau de lecture testimoniale qui retrace des parcours de vie de personnes qui ont témoigné auprès de notre Fondation. Les cinq volumes de la collection de Dvd « Paroles d'archives », complètent l'exposition.



Prévoyez votre réservation bien à temps !

LA LIBÉRATION DES CAMPS ET LE RETOUR DES DÉPORTÉS

L'ASBL Mémoire d'Auschwitz propose une exposition consacrée à la fin des camps nazis et au retour des survivants.

Il s'agit d'une exposition itinérante, se présentant sous la forme de 19 panneaux facilement transportables et présentables.

Outre la dimension historique, elle donne la parole aux témoins au travers de passages retranscrits de leurs témoignages et la possibilité de consulter des extraits de témoignages audiovisuels en ligne par le biais de QR-code insérés sur certains panneaux.

Renseignements et réservations :
info@auschwitz.be

**GRATUITEMENT
À VOTRE
DISPOSITION**

Demande d'emprunt de l'exposition itinérante

Contrôlez l'espace disponible sur place : cette exposition est composée de 19 panneaux de 100 x 80 cm. Les panneaux sont pourvus de perforations dans les quatre coins, ce qui permet de les suspendre. Si vous le désirez, vous pouvez également emprunter des grilles de support.

Contactez-nous pour réserver les dates.

Renvoyez-nous le formulaire d'inscription qui vous sera transmis.

L'emprunt est gratuit, le transport est à votre charge. Les panneaux sont emballés dans des boîtes plates qui peuvent se glisser à l'arrière d'une voiture avec les sièges repliés.

Il n'est pas nécessaire de contracter une assurance spécialement pour cet emprunt. Il vous sera néanmoins demandé une garantie de 200 €, payable à l'enlèvement et remboursée après contrôle de l'état des panneaux retournés.

Si vous le désirez, nous pouvons être présent lors d'un éventuel vernissage.

Merci d'appliquer notre logo sur tout support promotionnel et de nous informer des résultats de votre projet (nombre de participants, réactions des visiteurs etc.).

Pour visionner le contenu :
https://auschwitz.be/images/_expo_liberation/liberation_camps.pdf



DES MARCHES DE LA MORT AU RETOUR À LA VIE

Des rescapés des camps nazis racontent
Un film documentaire de Stéphanie Perrin et Sarah Timperman

Le cinquième volume de
notre collection de Dvd
« Paroles d'archives »
est maintenant disponible

Le 27 janvier 1945, des éclaireurs soviétiques trouvent par hasard les camps d'Auschwitz et de Birkenau qui semblent presque déserts. Ils y découvrent quelques milliers de prisonniers affamés et malades laissés sur place par les SS ; les autres ont été évacués une dizaine de jours auparavant vers d'autres camps.

Ce documentaire, élaboré à partir d'entretiens recueillis par la Fondation Auschwitz, retrace le parcours de cinq déportés depuis l'évacuation d'Auschwitz jusqu'à

leur retour en Belgique. Maria Mehler, Itta Wiernik, Henri Kichka, Maurice Pioro et Haim Vidal Sepiha nous parlent des « marches de la mort » effectuées dans des conditions extrêmement dures et de leur arrivée dans des camps surpeuplés où règnent le chaos, la famine et les maladies. Ils nous racontent également les circonstances de leur libération par les Alliés : Maria Mehler et Itta Wiernik ont été libérées par les Anglais à Bergen-Belsen, Henri Kichka par l'armée américaine à Buchenwald ; Maurice Pioro a fait partie

du « train de la mort » de Buchenwald à Dachau où il fut libéré ; tandis qu'Haim Vidal Sepiha a retrouvé la liberté dans les environs de Bergen-Belsen.

Le documentaire aborde enfin les conditions du rapatriement en Belgique et la difficulté de témoigner dans les années d'après-guerre.

Ce cinquième volume de la collection *Paroles d'archives* peut être commandé via :
info@auschwitz.be

SUR LES TRACES DE LA **SHOAH** EN POLOGNE

Un voyage d'études de huit jours

12 - 19 juillet 2021

Renseignements et réservations : info@auschwitz.be



MÉMOIRE D'AUSCHWITZ ASBL - FONDATION AUSCHWITZ
RUE AUX LAINES 17/BTE 50 - 1000 BRUXELLES - TÉL.: +32 (0)2 512 79 98

WWW.AUSCHWITZ.BE
INFO@AUSCHWITZ.BE

Directeur de la publication : Henri Goldberg
Rédacteurs en chef : Frédéric Crahay, Johan Puttemans
Secrétaire de rédaction : Georges Boschloos
Comité de rédaction : Jean Cardoen, Dirk Lagast, Yves Monin, Thierry De Win, Yannik van Praag
Traductions vers le Français : Ludovic Pierard
Graphiste : Georges Boschloos



Avec le soutien de :

Francophonie
Bruxelles

SPF Sécurité Sociale
Services des
Victimes de la Guerre



loterie nationale
BIEN PLUS QUE JOUER